

**ASSOCIATION SYNDICALE
DU SOLEIL LEVANT
69390 VERNAISON**

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE
DU 29 AVRIL 2004**

L'assemblée extraordinaire de notre Copropriété débute à 19 heures 40 avec :
37 Copropriétaires ou représentés (8 procurations)

Le Président Jean-Yves BARD remercie les personnes qui ont participé à la visite des différents sites de travaux pour lesquels vous devrez voter ce soir.

Il est demandé un volontaire pour présider la séance, pas de candidat.

Nous vous rappelons qu'un minimum de 33 présents ou représentés est nécessaire en assemblée extraordinaire, 37 signatures ont été recueillies, nous pouvons ouvrir la séance.

Nous passons à l'ordre du jour :

1^{er} vote :

Réfection du mur

Mur en pisé d'environ 40 mètres qui se situe en haut de l'escalier. Il se désagrège et devient dangereux pour les personnes qui passent.

Devis estimatif : 6720 euros. Ce montant serait pris sur le compte de réserve.

Un copropriétaire se joint à nous à 20 heures 20, l'assemblée passe à 38 copropriétaires.

Nous passons au vote

38 votants	30 oui	8 non
-------------------	---------------	--------------

Le mur ne sera pas refait.

2^{ème} vote :

Portillon

A ce jour, nous n'avons qu'un devis estimatif qui se monte à 1.297 euros (hors taxes). Ce financement pourrait être pris sur le compte livret.

Nous passons au vote

38 votants	23 oui	15 non
-------------------	---------------	---------------

3^{ème} vote :

Réfection de 800 m2 de chaussée

Le devis estimé s'élève à 10.244 euros TTC. Le financement de ces travaux pourrait être réalisé à partir du compte de réserve.

Nous passons au vote

38 votants	26 oui	12 non
-------------------	---------------	---------------

Les chaussées ne seront pas refaites.

Le Président clôt l'assemblée.

Séance levée à 21 heures